

CHATEAU LA GURGUE  
CLAUDE VILLARS-LURTON



Le domaine de La Gurgue, situé entièrement au nord-est de l'appellation de Margaux, est inscrit au cadastre de Margaux en 1793 et a obtenu le statut de vignoble inscrit sur le plus ancien cadastre de Margaux.

Après 23 générations, le domaine appartient à la famille Villars-Lurton et, en 2009, Claude Villars-Lurton reprend l'exploitation et le développement en bioécologie, privilégiant ainsi son patrimoine et son savoir-faire de vigneron.

*Claude Villars-Lurton*

# CHATEAU LA GURGUE

Appellation Margaux

# 2022

## LE VIGNOBLE

12 hectares de graves profondes sur marnes calcaires. Au cœur de l'appellation Margaux.

## RENDEMENT

25 hecto / ha

## LA VINIFICATION

Vinification parcelle à parcelle.  
Fermentation alcoolique avec les levures indigènes du vignoble.  
Faible et douce extraction, à une température inférieure à 25°C. 3 semaines de cuvaison. Aucun intrant pendant toute la phase de vinification.

## LES PRATIQUES CULTURALES



Agroécologie sur 100% du vignoble

## ASSEMBLAGE

53% Cabernet Sauvignon  
30% Merlot  
17% Petit Verdot

## L'ÉLEVAGE

12 mois dont  
15% en barriques neuves,  
35% en barriques d'un vin,  
35% en cuves béton ovoïdes,  
15% amphores.

## L'ÉQUIPE

Propriétaire : Claire Villars-Lurton  
Directeur Technique : Gérard Fenouillet  
Oenologue conseil : Eric Boissenot



## Dates des vendanges

Merlot : Du 9 au 12 Septembre  
Cabernet-Sauvignon : Du 16 au 30 Septembre  
Petit verdot : Autour du 20 Septembre

pH : 3,60

Alcool : 13,25%



G&C LURTON  
ESTATES